

Politique culturelle régionale

Un projet d'avenir



TABLE DES MATIÈRES

FORUM DE CONCERTATION CULTUREL	P.4
MOT DE LA PRÉFÈTE	P.5
INTRODUCTION	P.6
LE TERRITOIRE	P.7
HISTOIRE	P.8
PORTRAIT CULTUREL DE LA RÉGION	P.10
ÉTAT DE LA SITUATION PAR SECTEUR CULTUREL	P.12
Arts visuels et métiers d'art	P.13
Arts de la scène	P.14
Lettres et communications	P.15
Secteur culturel municipal	P.15
Patrimoine et muséologie	P.16

Arrondissement historique du Vieux-La Prairie
Photo: Julie Poulin



RÉSUMÉ	P.17
Éléments de contrainte affectant le développement culturel régional	P.17
L'ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE	P.18
Les six principes directeurs	P.18
Les axes d'intervention	P.19
Appartenance régionale	P.20
Accès élargi à la culture	P.21
Développement concerté et partenariat	P.22
CONCLUSION	P.23
ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE	P.24
REMERCIEMENTS	P.24

Document publié par la MRC de Roussillon
ISBN 2-9807880-0-7

Dépôt légal • Bibliothèque nationale du Québec • 2003
Dépôt légal • Bibliothèque nationale du Canada • 2003



Rapides de Lachine, Récré-O-Parc, Sainte-Catherine
Photo: Julie Poulin

FORUM DE CONCERTATION CULTUREL

Madame Julie Poulin

Coordination, élaboration, rédaction

MEMBRES

Madame Huguette Archambault
Regroupement pour le développement de la rue Saint-Pierre
Madame Jocelyne Bates
Conseil des maires de la MRC de Roussillon
Madame Nicole Benjamin
Bureau du député du comté de La Prairie
Monsieur Éric Cardinal
Bureau du député du comté de La Prairie
Madame Solange Couture Dubé
Commission scolaire des Grandes Seigneuries
Madame Lise Forcier
Bibliothèque de Ville Sainte-Catherine
Madame Patricia Gauvin
Artiste
Madame Claudette Labre Do
Commission scolaire des Grandes Seigneuries
Monsieur Pierre Largy
MRC de Roussillon
Madame Huguette Levert
Association des arts visuels du Grand Châteauguay
Monsieur Jean L'Heureux
Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine
Madame Louise Martin
Loisirs, Ville de Châteauguay
Monsieur Jean-François Primeau
Bureau du député du comté de Châteauguay
Madame Marie-Claude Reid
Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant
Monsieur Bertin Savard
Théâtre Quatre/Corps



Arrondissement historique du Vieux-La Prairie
Photo: Julie Poulin

PERSONNES RESSOURCES

Monsieur Jean-Yves Bastarache
Ministère de la Culture et
des Communications

Texte historique :
Collaboration de
messieurs Charles Beaudry
et *Marc Lefebvre*

MOT DE LA PRÉFÈTE

C'est avec un grand plaisir et beaucoup de fierté que je vous présente, au nom du Conseil des maires, la toute première politique culturelle de la MRC de Roussillon.

Ce document démontre bien l'importance du rôle social de la culture dans l'affirmation de notre sentiment d'appartenance régionale. Il traduit également la reconnaissance et la valorisation du milieu municipal pour le travail des artistes et des différents intervenants culturels sur le territoire.

Église de la Nativité, La Prairie
Photo: Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine



Cette politique culturelle doit être un outil de réflexion et de gestion des interventions en matière de développement culturel et de conservation de notre patrimoine régional.

La mise sur pied d'un tel outil est le résultat de nombreuses discussions et consultations auprès du milieu. Cette politique culturelle se veut un élément rassembleur des forces vives de la culture et, est par conséquent, le reflet de la volonté de notre communauté. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce document.

Rivière Châteauguay
Photo: Julie Poulin



Il est primordial que chacun d'entre nous s'investisse à développer la culture tant à un niveau personnel que dans une optique régionale. Je crois très sincèrement que notre politique culturelle contribuera à orienter nos actions afin de rehausser la qualité de vie de l'ensemble de la population de notre région.

La Préfète,
Jocelyne Bates

L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE PASSE, SANS CONTREDIT, PAR UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DU MILIEU. L'IDENTIFICATION DES FORCES ET DES FAIBLESSES DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE RÉGIONALE EST ESSENTIELLE AFIN DE DÉTERMINER LES ORIENTATIONS QUE PRENDront NOS ACTIONS FUTURES DE DÉVELOPPEMENT.

La mise sur pied d'une telle politique demande la participation de la société, non seulement pour son élaboration, mais également dans son application. Elle est, en soit, une structure qui permet de définir notre vision du développement culturel régional pour les années à venir. Il est donc important d'élaborer une politique culturelle en fonction des réalités changeantes du milieu.

LA POLITIQUE CULTURELLE EST UN OUTIL QUI PERMET :

- De définir l'identité culturelle du territoire de la MRC ;
- D'identifier et de reconnaître les besoins et les attentes de la population, des artistes et des intervenants culturels ;
- D'offrir des produits adaptés aux besoins identifiés ;
- De définir une vision à long terme afin de planifier les actions et les services offerts ;
- D'intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations municipales ;
- D'établir les priorités d'intervention et les ressources nécessaires ;
- De positionner la MRC par rapport à la dynamique régionale et provinciale.

Pièce «Les souliers rouges»
Photo: Théâtre Quatre/Corps



C'est à la suite du colloque culturel, tenu à l'automne 1999, que la MRC de Roussillon a décidé d'entamer des démarches en vue de réaliser sa politique culturelle régionale. Le Forum de concertation culturelle, coordonné par l'agente culturelle de la MRC, a alors été créé afin de débiter les travaux. Ce groupe de travail a été formé d'artistes ainsi que d'intervenants issus des milieux culturel, municipal, scolaire et économique.

C'est grâce aux nombreuses consultations effectuées auprès des artistes, des intervenants culturels et municipaux ainsi qu'auprès de la population que cette politique culturelle a pu voir le jour.

En plus de nous permettre de reconnaître le rôle essentiel de la culture dans la vitalité du milieu et dans l'économie régionale, notre politique culturelle est aussi un outil essentiel à l'épanouissement de la collectivité et au renforcement du sentiment d'appartenance de la population à l'égard de sa région.

Point de vue sur Montréal
Photo: Julie Poulin

LE TERRITOIRE

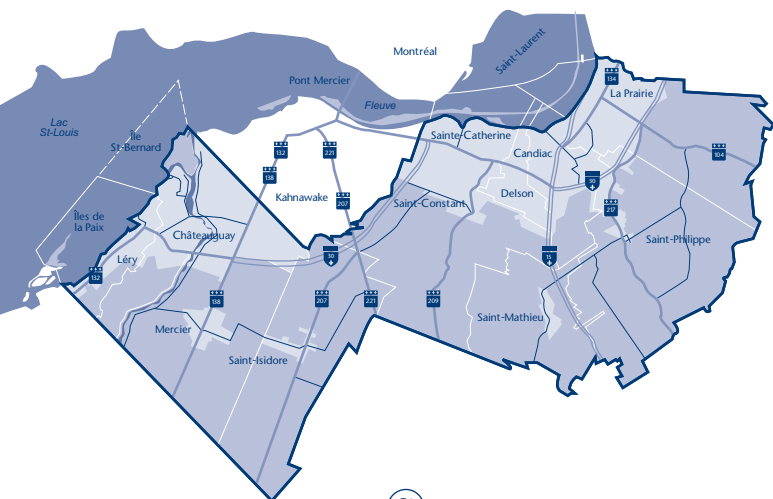
Située sur la Rive-Sud de Montréal, la municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon est **bordée par le fleuve Saint-Laurent** et fait face à la grande Ville de Montréal. D'une superficie de 371 km² dont près des **trois quarts sont à vocation agricole**, la région présente des paysages qui contrastent entre la ville et la campagne.

L'ensemble du territoire de la MRC était autrefois presque entièrement agricole en raison de la qualité et de la fertilité des terres. Même si les développements urbain et industriel ont passablement modifié le paysage de la région, il n'en reste pas moins que la majorité du territoire est, encore aujourd'hui, occupée par de grandes **cultures céréalières et maraîchères**.

Il n'existe aucun pôle central d'activités cependant, le découpage territorial de la MRC a pour effet de diviser la région en deux secteurs d'appartenance distincts : **l'est et l'ouest**. Cette division est occasionnée par la présence, au centre du territoire, de la réserve amérindienne de Kahnawake.

La MRC se compose de **11 municipalités** dont la majorité se situe dans la zone urbaine. La population de la région dépasse les **140 000 habitants** qui se concentrent principalement dans les villes situées aux abords du fleuve Saint-Laurent. Banlieue de Montréal, la MRC de Roussillon connaît, depuis une dizaine d'années, **l'un des plus forts taux de croissance démographique** de la province. Les jeunes familles composent une part importante de la population qui possède un niveau de scolarité supérieur à la moyenne du Québec.

La MRC de Roussillon bénéficie grandement, dans son développement économique, des avantages de sa localisation à proximité de la métropole. Cependant, elle récolte en retour les obstacles inhérents au voisinage de celle-ci. La diversité des activités offertes à Montréal sur le plan culturel a pour effet de réduire considérablement le développement de ce secteur d'activité dans la région. De même, les développements urbain, industriel et même agricole entraînent inévitablement des modifications dans le paysage, ce qui ne peut qu'avoir une incidence sur la conservation du patrimoine régional.



Paysage rural • Mercier
Photo: Julie Poulin

C'est en traversant le Saint-Laurent à partir de Montréal que les premiers censitaires et des amérindiens alliés des français se sont établis dans la seigneurie de La Prairie dès 1667. Ce sera l'un des plus

HISTOIRE

anciens foyers de colonisation de la Rive-Sud et le départ d'une occupation du sol qui se fera d'est en ouest, le long de la rive du Saint-Laurent puis, vers l'intérieur des terres en suivant les voies naturelles que sont les rivières.

UN DÉVELOPPEMENT INFLUENCÉ PAR L'ÉVOLUTION DES MOYENS DE TRANSPORT

LE CHEMIN DU PORTAGE

La Prairie sera choisie pour accueillir de nouveaux colons français en raison de sa position stratégique face à Montréal et de la fertilité de ses terres, mais principalement en raison de son accès rapide à la rivière Richelieu en empruntant un chemin à travers les terres. La Prairie constitue alors la voie la plus rapide permettant de faire du commerce avec les colonies américaines.

Par la suite, les Jésuites développeront la seigneurie voisine du Sault-Saint-Louis située plus à l'ouest. De nouveaux axes de communication seront établis le long des rivières Saint-Pierre et Saint-Régis où l'on retrouve aujourd'hui les routes 209 et 207.

Le début du XIXe siècle marque le passage au quai de La Prairie de bateaux à vapeur « steamer » en provenance de Montréal. Les marchandises transportées par les bateaux transitent, ensuite, par Saint-Jean-sur-Richelieu, puis par le lac Champlain pour être finalement acheminées, à New York, par le fleuve Hudson. L'hiver, le transport de Montréal vers La Prairie s'effectue par diligence grâce à un pont de glace tracé sur le fleuve Saint-Laurent.

LE CHEMIN DE FER

C'est en 1836 que sera inaugurée la première ligne de chemins de fer au Canada. Cette ligne relie La Prairie à Saint-Jean-sur-Richelieu suivant approximativement le tracé de l'ancien chemin du portage. Elle permet le transport des marchandises du Saint-Laurent vers le Richelieu.

Le développement de nouvelles lignes de chemins de fer suivra. La Prairie sera quelque peu délaissée par les nouvelles voies construites en direction du pont Victoria, plus en aval sur le fleuve. L'avènement de plusieurs autres voies de chemins de fer fera du territoire de la MRC de Roussillon un carrefour ferroviaire. C'est d'ailleurs la ligne du « Delaware & Hudson », traversant la région qui est à l'origine du nom de la Ville de Delson dans la MRC. On verra, dès lors, se développer des industries de production de briques en raison des avantages qu'offre la proximité du réseau ferroviaire pour le transport vers Montréal.

Photo: Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant



La colonisation de la seigneurie de Châteauguay ne débutera véritablement qu'avec la Grande Paix de Montréal, en 1701. Auparavant, les attaques iroquoises rendaient inutile tout effort de peuplement. L'exploitation de la rivière Châteauguay, à des fins industrielles, débutera en 1723 par l'établissement d'un premier moulin à scie. Tout au long du 18^e siècle, sortira des moulins châteauguois, le bois nécessaire à la construction de navires à Québec ou de bâtiments à Montréal.

1) Rivière Châteauguay
Photo: Collection Société du musée
du Grand Châteauguay

2) Fouilles archéologiques dans le Vieux-La Prairie
Photo: «Fouilles archéologiques de l'an 2000»
Société d'histoire de La Prairie de la Madeleine



1



2

Ecluse de Sainte-Catherine
Photo: Julie Poulin



LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Le fleuve Saint-Laurent aura servi de voie principale entre Montréal et les colonies du sud pendant près de deux siècles. Les

rapides du Sault-Saint-Louis, en face de la Ville de Sainte-Catherine ont assurément freiné les déplacements des colons français lors de leur progression dans les terres. Aujourd'hui appelé les Rapides de Lachine, cet obstacle à la navigation a très certainement assuré le positionnement commercial de la Ville de Montréal en créant un point de transbordement des marchandises entre l'Europe et l'intérieur du continent américain.

Dans les Rapides, pendant tout le XVIII^e siècle, on apercevra la descente d'immenses trains de bois en provenance de l'Outaouais, vers les marchés de l'est. C'est dans les années 1950 que la compagnie de la Voie maritime du Saint-Laurent entreprendra la construction d'une écluse à Sainte-Catherine afin de permettre aux navires de contourner les Rapides.

Si le passage des Français a marqué le début de la colonisation sur le territoire de la MRC de Roussillon, il semblerait que la présence humaine remonte à la préhistoire soit, jusqu'à 6 000 ans.

Plusieurs fouilles archéologiques dans le secteur du Vieux-La Prairie, en bordure de la rivière Châteauguay et sur l'île Saint-Bernard ont permis de retrouver des artefacts ainsi que des structures qui confirment le passage des amérindiens et des Français sur le territoire.

PORTRAIT CULTUREL DE LA RÉGION

LA CULTURE DANS LA MRC DE ROUSSILLON S'EXPRIME DE MULTIPLES FAÇONS. LA RICHESSE HISTORIQUE DE LA RÉGION, LA DIVERSITÉ ET LA VITALITÉ ARTISTIQUE AINSI QUE LA QUALITÉ DU PATRIMOINE SONT SANS CONTREDIT DES ATOUTS MAJEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SECTEUR CULTUREL.



Spectacle de l'Orchestre Symphonique de la Montérégie • Photo: Journal Le Reflet

En plus d'un nombre considérable d'artistes sur le territoire, on compte plus d'une soixantaine d'organismes culturels dont près de la moitié oeuvre dans le secteur des arts de la scène. L'ensemble de ces organismes sont, pour la plupart, supportés par des bénévoles qui voient à la promotion des arts ainsi qu'à la mise en valeur et à la sauvegarde de notre patrimoine. La main-d'œuvre, rémunérée ou bénévole, offre des services ou des activités dans les secteurs de la création, de la conservation et de la formation. La région éprouve cependant des difficultés importantes quant à la diffusion du produit culturel en général.

Les Voix d'Elles
Photo: Journal Le Reflet



À l'exception de la salle Jean-Pierre Houde de Châteauguay, les salles permettant la présentation de spectacles se trouvent dans les écoles et leurs disponibilités sont plutôt restreintes. Les coûts de location sont, par ailleurs, très élevés. Les salles municipales et les centres communautaires sont aussi peu disponibles. De plus, il n'y a pas de véritable galerie d'art sur le territoire.

Il est très important d'amener la population de la MRC de Roussillon à participer à des activités culturelles et à assister à des spectacles dans la région. Cette habitude ne peut se créer que si on élabore une programmation variée d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire. Il est impératif de développer une habitude de consommation du produit culturel régional. La région doit, par conséquent, se doter des infrastructures adéquates.

On note également une difficulté à rejoindre et à intéresser les médias locaux. La sensibilisation de ces derniers aux arts et à la culture est un élément clé afin de permettre aux artistes et aux organismes culturels de la région d'être connus et reconnus.



Photo: Journal Le Reflet



Photo: Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine



Plusieurs municipalités de la MRC participent à la vie culturelle de leur localité. D'ailleurs un bon nombre d'activités et de formations culturelles sont offertes aux jeunes de la région. Certaines formations telles que la peinture, la danse et le chant sont aussi offertes aux adultes. La région possède également un bon réseau de bibliothèques municipales. En effet, dix des onze

municipalités formant la MRC possèdent une bibliothèque sur son territoire. Elles sont également le lieu d'activités culturelles principalement destinées à des clientèles scolaire et préscolaire.

Photo: Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine

Le potentiel de mise en valeur en bordure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Châteauguay est fort prometteur. La qualité des paysages et des bâtiments patrimoniaux s'y retrouvant en plus de la riche histoire des lieux en font des corridors présentant des atouts majeurs au développement du tourisme culturel dans la région.

Par ailleurs, les conditions de travail dans le secteur du patrimoine et de la muséologie sont, pour la très grande majorité des organismes, assez difficiles. On mentionne, entre autres, le peu de subventions gouvernementales accordées et la difficulté des organismes à remplir les exigences d'admissibilité aux subventions disponibles. Le manque de ressources permanentes au sein des organismes est très certainement, un obstacle au développement.



Église Saint-Joachim • Châteauguay
Photo: Julie Poulin



La contribution des municipalités à la survie des organismes de ce secteur est donc un élément primordial. La MRC devrait être un «joueur majeur» en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine et des organismes qui œuvrent dans ce secteur. Il n'en reste pas moins que les organismes en patrimoine et en muséologie auraient, peut-être, avantage à se tourner vers une diversification de leurs activités et à la vente de services.

Il est évident que la MRC de Roussillon possède tous les acquis culturels nécessaires à un développement dynamique et harmonieux de la culture sur son territoire. L'énoncé de la politique culturelle qui suivra est, en fait, un plan de développement qui guidera l'ensemble de nos actions dans les années à venir. Son contenu est le reflet des grands constats qui ont été dégagés de l'ensemble des consultations effectuées.

Arrondissement historique
du Vieux-La Prairie
Photo: Société historique de La Prairie
de la Magdeleine



Spectacle de Richard Abel, Candiac
Photo: Fondation H el ene Sentenne

 TAT DE LA SITUATION PAR SECTEUR CULTUREL

Afin de bien comprendre les enjeux de notre d veloppement culturel, nous avons bross  un portrait des forces et des faiblesses de chacun des secteurs d'activit s culturelles de la MRC. Les pages qui suivent pr sentent celui-ci.



Maison LePailleur, Ch teauaguay
Photo: Julie Poulin

CINQ SECTEURS ONT  T  IDENTIFI S ET ONT FAIT L'OBJET DE CONSULTATIONS :

1. ARTS VISUELS ET M TIERS D'ART ;
2. ARTS DE LA SC NE ;
3. LETTRES ET COMMUNICATIONS ;
4. SECTEUR CULTUREL MUNICIPAL ;
5. PATRIMOINE ET MUS OLOGIE .



Photo: Ville de Saint-Constant



Expo-concours de La Prairie
Photo: Service des Loisirs de La Prairie

1. ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART

LES ORGANISMES EN ARTS VISUELS NE REPRÉSENTENT QUE 5 % DES ORGANISMES CULTURELS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE. PAR AILLEURS, LES ARTISTES, PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS, QUI ŒUVRENT DANS CES DISCIPLINES CONSTITUENT PLUS DE 50 % DE TOUS LES ARTISTES DU TERRITOIRE.



Douce Mélodie • Huile
Noëlla Beaudoin

POINTS FORTS :

PRÉSENCE DE TROIS ASSOCIATIONS D'ARTISTES :

- Association d'arts visuels du Grand Châteauguay;
- Arts visuels Roussillon de Saint-Constant;
- L'Astelle blanc de Saint-Isidore.

PRÉSENCE DE TROIS LIEUX D'EXPOSITIONS GÉRÉS PAR LES VILLES DE CANDIAC, CHÂTEAUGUAY ET LA PRAIRIE :

- Maison Melançon de Candiac (Fondation Hélène Sentenne);
- Galerie La Seigneurie de Châteauguay;
- Complexe Saint-Laurent de La Prairie.



Regard infini
aquarelle
Mireille St-Denis

GRAND NOMBRE D'ARTISTES ŒUVRANT DANS CE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

APPUI MUNICIPAL ACCORDÉ AUX ASSOCIATIONS EN ARTS VISUELS EN TERMES DE PRÊT DE MATÉRIEL, DE SERVICES OU DE LOCAUX.



Maison Melançon, Candiac
Photo: Julie Poulin

POINTS FAIBLES :

- Peu d'endroits ou d'événements permettant la diffusion des arts dans la région ;
- Beaucoup de bénévolat, mais peu de création d'emplois ;
- Les artistes travaillent en solitaire et sont, par conséquent, peu connus ;
- Participation non rémunérée aux expositions ;
- Aucun lieu d'exposition pouvant être réellement qualifié de galerie d'art ;
- Peu d'artistes de la région sont subventionnés.

LES ARTS DE LA SCÈNE CONSTITUENT POUR LA MRC DE ROUSSILLON UN CRÉNEAU TRÈS IMPORTANT PUISQU'IL REPRÉSENTE PRÈS DE 50 % DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES CULTURELS SUR LE TERRITOIRE.

POINTS FORTS :

- LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY COMPTE UN THÉÂTRE PROFESSIONNEL, LE THÉÂTRE QUATRE/CORPS AINSI QU'UN THÉÂTRE NON PROFESSIONNEL, LE THÉÂTRE DE JASMINE ;
- ON RETROUVE, PAR AILLEURS, CINQ TROUPES DE THÉÂTRE NON PROFESSIONNELLES RÉPARTIES DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION ;
- PRÉSENCE DE SEPT CHORALES, DE SIX ÉCOLES PRIVÉES DE MUSIQUE ET DE CHANT ET DE NEUF ÉCOLES DE DANSE.

Il est à noter que les formations en musique et en danse sont destinées plus particulièrement aux enfants et aux adolescents. Plusieurs formations sont aussi dispensées par les villes de la MRC.

On compte sur le territoire une salle de spectacle reconnue et soutenue financièrement par le ministère de la Culture et des Communications : la salle « Jean-Pierre Houde » gérée par la Ville de Châteauguay. Les autres salles de spectacle se retrouvent dans les écoles secondaires de la région, à La Prairie et à Châteauguay.



Pièce «Les souliers rouges»
Photo: Théâtre Quatre/Corps

POINTS FAIBLES :

Peu de soutien accordé aux productions locales ;

Difficultés financières pour les artistes qui veulent mettre sur pied et présenter des spectacles dans la région ;

Manque de connaissance des ressources (équipements et services) disponibles sur l'ensemble du territoire.



Photo: Bibliothèque municipale de Sainte-Catherine

3. LETTRES ET COMMUNICATIONS

POINTS FORTS :

- On retrouve dix bibliothèques municipales sur le territoire dont quatre sont affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) ;
- Présence de la station de radio CJMS, à Saint-Constant ;
- Présence, à Châteauguay, d'une radio communautaire CHAI-FM et d'une télévision communautaire CTGC;
- Publication de trois journaux régionaux : Le Reflet de Delson, Le Soleil du Saint-Laurent et L'Information régionale, tous deux à Châteauguay ;
- Présence dans la MRC de quelques scénaristes, romanciers, et dramaturges ;
- Fort potentiel d'exploitation du créneau cinématographique.

POINTS FAIBLES :

- Peu d'éditeurs dans la région ;
- Plusieurs projets ne sont pas achevés en raison du manque de financement ;
- Au niveau du secteur des communications, l'emprise des médias de Montréal a pour effet de mettre dans l'ombre ceux de la banlieue ;
- Aucun journal ne couvre l'ensemble du territoire ;
- Collaboration difficile avec les journaux régionaux.

4. SECTEUR CULTUREL MUNICIPAL

POINTS FORTS :

- Réseau de bibliothèques municipales et les services de loisirs municipaux ;
- Programmation en loisir culturel offerte à la population dans la majorité des villes de la MRC ;
- Participation de la moitié des villes de la MRC dans l'organisation d'activités lors des « Journées de la culture » ;
- Implication des bénévoles ;
- Appui de certaines villes à des organismes culturels.

POINTS FAIBLES :

- Ressources financières accordées au secteur culturel ;
- Infrastructures inadéquates ou inexistantes ;
- Manque de concertation entre les différents acteurs (villes, organismes, citoyens, secteur des affaires, milieu scolaire) ;
- Absence de programmation culturelle régionale ;
- Manque de mise en valeur de nos actifs ;
- Déséquilibre dans l'importance accordée aux sports par rapport à la culture dans les budgets municipaux ;
- Peu de soutien aux artistes et aux organismes.

Le temps suspendu
Huile
Noëlla Beaudoin





Gare Barrington
Photo : Musée ferroviaire canadien
de Delson/Saint-Constant

5. PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE

POINTS FORTS :

Patrimoine bâti :

Plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial répartis sur l'ensemble du territoire principalement dans les villes de Châteauguay, La Prairie, Saint-Constant, Mercier, Léry et dans la municipalité de Saint-Isidore.

Arrondissement historique ou biens culturels classés par la Commission des biens culturels du Québec :

- Arrondissement historique de La Prairie ;
- Église Saint-Joachim de Châteauguay ;
- Maison Sauvageau-Sweeny de Mercier.

Patrimoine archéologique :

Arrondissement historique du Vieux-La Prairie ;

Île Saint-Bernard à Châteauguay ;

Site de la maison Le Pailleur à Châteauguay.

Patrimoine industriel :

L'écluse de Sainte-Catherine.

Patrimoine naturel :

Refuge faunique Marguerite d'Youville

(Île Saint-Bernard) à Châteauguay ;

Récré-O-Parc de Sainte-Catherine.

Institutions muséales :

Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant
(plus importante collection ferroviaire au Canada) ;

Maison Le Pailleur de Châteauguay (expositions thématiques) ;

Musée de la Société d'histoire du Vieux-La Prairie

(expositions présentant les résultats des fouilles archéologiques).

Archives :

Société d'histoire du Vieux-La Prairie ;

Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant.



Arrondissement
historique du
Vieux-La Prairie
Photo : Julie Poulin



Le village de Châteauguay
Collection Société du musée
du Grand Châteauguay

POINTS FAIBLES :

- La population a peu de connaissances de l'histoire de la région ;
- Peu d'outils et d'activités de mise en valeur du patrimoine régional ;
- Difficultés au niveau du financement des organismes et des projets ;
- Absence d'un circuit patrimonial régional ;
- Peu de diffusions des outils de promotion existants ;
- Démolition et déperissement de plusieurs bâtiments patrimoniaux ;
- Peu de programmes d'encouragements et de valorisation pour la restauration et la rénovation de bâtiments anciens (à l'exception de l'Arrondissement historique du Vieux-La Prairie) ;
- Manque de ressources permanentes au sein des organismes.

EN RÉSUMÉ



Moulin seigneurial de l'Île Saint-Bernard
Photo : Héritage Saint-Bernard

ÉLÉMENTS DE CONTRAINTE AFFECTANT LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL :

- Pas d'identité culturelle propre ;
- Faible mise en valeur de nos ressources culturelles ;
- Peu de concertation dans le milieu culturel ;
- Manque d'informations destinées à la population afin de la sensibiliser au développement culturel de la région ;
- Faible mise en valeur des sites d'intérêts naturels sur le territoire ;
- Pas de partage d'équipements culturels entre les villes ;

Peu de sensibilisations effectuées auprès des entreprises de la région afin qu'elles s'impliquent dans le développement du secteur culturel régional ;

Pas de projet rassembleur pour la communauté (identification d'un créneau) ;

Sous-utilisation de la MRC comme point central permettant le regroupement de l'information culturelle régionale ;

Peu d'infrastructures adéquates permettant la diffusion des arts et de la culture ;

Peu de partenariats entre les villes afin de soulever les intérêts municipaux et favoriser l'émergence de projets importants ;

Population de la MRC peu réceptive à l'offre culturelle ;

Proximité de Montréal donne accès à un plus grand bassin de population, mais à un pouvoir d'attractions très fort en raison de la diversité de l'offre culturelle.

Maison patrimoniale
chemin du lac Saint-Louis, Léry
Photo : MRC de Roussillon



L'ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE ROUSSILLON S'APPUIE SUR SIX PRINCIPES DIRECTEURS QUI SONT LE REFLET DES GRANDES PRÉOCCUPATIONS RÉGIONALES EN REGARD DE LA CULTURE. CES PRINCIPES DIRECTEURS DÉMONTRENT BIEN LA PLACE IMPORTANTE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION.



Photo : Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant

LES SIX PRINCIPES DIRECTEURS

1. La MRC reconnaît la culture comme un élément essentiel contribuant à la qualité de vie des citoyens.
2. La MRC reconnaît l'apport du secteur culturel dans le développement économique régional.
3. La MRC et ses municipalités entendent soutenir le dynamisme culturel sur leur territoire.



Spectacle à la Maison Melançon, Candiac
Photo : Fondation Hélène Sentenne



Musée du Vieux Marché, La Prairie
Photo : Société d'histoire de La Prairie de la Magdeleine

4. La MRC et ses municipalités reconnaissent leur responsabilité quant à la protection et la mise en valeur du patrimoine sur leur territoire.

5. La MRC entend faire connaître les artistes, les travailleurs et les organismes du secteur de la culture ainsi que les activités et les biens culturels de son territoire.

6. La MRC entend développer sa spécificité culturelle dans le contexte de la région métropolitaine de Montréal.



Photo : Île Saint-Bernard, Châteauguay
Photo : Héritage Saint-Bernard

LES AXES D'INTERVENTION



Photo : Ville de Saint-Constant

L'ENSEMBLE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA MRC DE ROUSSILLON EN CE QUI A TRAIT À LA CULTURE SE DÉFINIT SELON TROIS GRANDS AXES D'INTERVENTION QUE L'ON PEUT QUALIFIER DE PRIORITAIRES :

1. APPARTENANCE RÉGIONALE ;
2. ACCÈS ÉLARGI À LA CULTURE ;
3. DÉVELOPPEMENT
CONCERTÉ ET PARTENARIAT .

De ces trois axes d'intervention découlent une série d'orientations et d'objectifs qui permettront la mise en application d'actions conduisant à l'atteinte de la mission de développement culturel de la région.

Pont couvert, île Saint-Bernard
Photo : Héritage Saint-Bernard



APPARTENANCE RÉGIONALE

L'APPARTENANCE DE LA POPULATION À LA RÉGION EST PRIMORDIALE AU DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DE NOTRE COLLECTIVITÉ. ELLE PASSE DE FAÇON IMPORTANTE PAR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE RÉGIONALE ET PAR LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE ET DE NOS PAYSAGES QUI CONSTITUENT LES EMPREINTES DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE. CETTE SENSIBILISATION PERMET DE DÉFINIR LE CARACTÈRE PARTICULIER DE LA RÉGION ET DE RECONNAÎTRE LES EFFORTS DES GENS QUI TRAVAILLENT À LA CONSERVATION ET À LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE ET DE NOTRE CULTURE, AFIN DE DÉCOUVRIR NOTRE PROPRE IDENTITÉ ET TOUT CE QUI NOUS DISTINGUE.



Les orientations de développement

1. DÉVELOPPEMENT DE NOTRE IDENTITÉ CULTURELLE

Pour ce faire on entend :

- Améliorer les connaissances sur l'histoire et le patrimoine de la région ;
- Assurer la protection et la conservation de notre patrimoine ;
- Sensibiliser la population aux richesses culturelles et patrimoniales de la MRC.

2. RECONNAISSANCE DES INTERVENANTS CULTURELS

Pour ce faire on entend :

- Instaurer un mécanisme de valorisation et de reconnaissance du travail des artistes, des intervenants culturels et des bénévoles.

Train du New York Central, Châteauguay
Photo : Collection Société du Musée du Grand Châteauguay



DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION

ACCÈS ÉLARGI À LA CULTURE

IL EST IMPORTANT POUR LA MRC DE ROUSSILLON D'ASSURER AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES CULTURELS UNE VISIBILITÉ ADÉQUATE DANS UNE OPTIQUE DE PROMOTION DE LA CULTURE DE LA RÉGION.

IL IMPORTE AUSSI QUE LA RÉGION PUISSE SE MUNIR DES INFRASTRUCTURES ET DES OUTILS NÉCESSAIRES À LA DIFFUSION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE RÉGIONALE.

ELLE SE DOIT DE FAIRE CONNAÎTRE À SA POPULATION TOUT LE POTENTIEL ARTISTIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUSSILLON. DE CETTE FAÇON, LA POPULATION DEVIENDRA LA PROPRE AMBASSADRICE DU PRODUIT CULTUREL RÉGIONAL. C'EST POURQUOI LA SENSIBILISATION DEMEURE UNE PRIORITÉ POUR L'AVANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION.



Photo : Journal Le Reffet

Les orientations de développement

1. INFORMATIONS À LA POPULATION

Pour ce faire on entend :

- Élaborer des outils de communication afin de faire connaître les événements et les ressources culturelles ;
- Améliorer la collaboration avec les médias régionaux.

2. ÉTABLISSEMENT DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU PLEIN ÉPANOUISSEMENT DU SECTEUR CULTUREL

Pour ce faire on entend :

- Encourager le partage des équipements culturels existants ;
- Munir la MRC d'équipements culturels à vocation régionale.

3. DIFFUSION DU PRODUIT CULTUREL

Pour ce faire on entend :

- Améliorer la circulation de l'information entre les villes et la MRC ;
- Mettre en valeur des biens et des sites patrimoniaux ;
- Mettre en marché des produits culturels.



Refuge faunique Marguerite d'Youville, Île Saint-Bernard
Photo : Julie Poulin

TROISIÈME AXE D'INTERVENTION

DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ ET PARTENARIAT

LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MILIEU DOIT FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DE TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT. IL EST IMPÉRATIF POUR LA RÉGION DE SE DOTER DE MOYENS DE COMMUNICATION LUI PERMETTANT DE FAVORISER DES PARTENARIATS AVEC LE MILIEU CULTUREL ET LES AUTRES INSTANCES.



Artefacts Vieux-La Prairie
Fouilles 1999-2000

Les orientations de développement



Artefacts Vieux-La Prairie
Fouilles 1999-2000

1. RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES INTERVENANTS CULTURELS

- Pour ce faire on entend :

Favoriser le développement du réseautage culturel.

2. DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT ENTRE LES ARTISTES, LES ORGANISMES CULTURELS ET LES MILIEUX MUNICIPAL, SCOLAIRE ET DES AFFAIRES

Pour ce faire on entend :

- Soutenir le développement culturel ;
- Susciter la réalisation de projets culturels d'envergure régionale ;
- Encourager la réalisation d'événements culturels mobilisateurs.

CONCLUSION

Par cette politique culturelle, la MRC de Roussillon se dote d'un cadre d'intervention qui se veut souple et ouvert. Elle vient également appuyer les diverses initiatives locales réalisées par l'ensemble des municipalités qui la compose.

Rivière Châteauguay
Photo : Julie Poulin



Spectacle de l'école de danse
Louise Brabant
Photo : Journal Le Reflet



LE RÔLE DE LA MRC SERA DE S'ASSURER DE LA MISE EN APPLICATION DE SA POLITIQUE CULTURELLE. POUR CE FAIRE, ELLE DOIT PRENDRE EN CONSIDÉRATION UN CERTAIN NOMBRE DE CONDITIONS FAVORISANT LA RÉUSSITE DE CETTE APPLICATION.

QUATRE CONDITIONS GAGNANTES

1. Élaboration et mise en œuvre, à court terme, d'un plan d'action en lien avec les orientations et les objectifs de la politique culturelle ;
2. Mise en place d'un fonds culturel régional qui permettra la mise en application de la politique culturelle et l'émergence de nouveaux projets sur le territoire ;
3. Mise en place d'un comité culturel permanent qui aura pour mandat l'élaboration d'un plan d'action découlant de la politique culturelle et qui agira auprès du Conseil des maires en tant que comité technique pour l'évaluation de projets soumis au Fonds culturel régional ;
4. Maintien d'une ressource humaine responsable du secteur culturel au sein de la MRC afin d'assurer l'application de la politique culturelle et de coordonner la gestion du Fonds culturel régional ainsi que les divers projets et comités.

L'ENGAGEMENT DU MILIEU MUNICIPAL EST PRIMORDIAL À LA RÉUSSITE DE LA MISE EN APPLICATION DE CETTE POLITIQUE CULTURELLE. CEPENDANT, L'IMPLICATION ACTIVE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL EST ASSURÉMENT UN GAGE DE SUCCÈS.

ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE



Chemin du Lac Saint-Louis, Léry
Photo : Julie Poulin

- Inventaire des ressources culturelles sur le territoire (Hiver 2001)
 - Portrait des organismes culturels
 - Élaboration d'un répertoire des ressources culturelles
- Description de l'état de la situation (Automne 2001)
 - Consultations sectorielles auprès du milieu
- Diagnostic de la situation du secteur culturel de la MRC (Hiver 2002)
- Élaboration de l'énoncé de la politique culturelle (Printemps 2002)
- Présentation de l'énoncé de la politique culturelle au Conseil des maires (25 septembre 2002)
- Consultation publique (28 octobre 2002)
- Révision de l'énoncé de la politique culturelle (29 octobre 2002)
- Présentation au Conseil des maires de la MRC de l'énoncé de la politique culturelle révisé (30 octobre 2002)
- Adoption par le Conseil des maires du projet de politique culturelle (27 novembre 2002)

REMERCIEMENTS:

Le Conseil des maires tient à remercier l'ensemble des artistes et des intervenants culturels qui ont participé aux différentes consultations organisées dans le cadre du projet d'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Roussillon.

